

Lancement du Service spécialisé de l'insertion professionnelle du Seeland (SSIP Seeland)

**Conférence de presse du
7 décembre 2017**

Margrit Junker, Association seeland.biel/bienne

Membre de l'organe de direction de la Conférence «Social et santé»,
présidente du groupe de projet du SSIP Seeland

Déroulement

11h15 **Souhaits de bienvenue, introduction**
Origine, naissance et objectifs du projet de l'Association seeland.biel/bienne

Margrit Junker,
présidente du groupe de projet et membre de l'organe de direction de la Conférence «Santé et social»

11h25 **Du SSIP au SSIP Seeland**
Démarches jusqu'au lancement

Beat Feurer, directeur de l'action sociale et de la sécurité de la Ville de Bienne et membre de l'organe de direction de la Conférence «Social et santé»

11h35 **Les points clés du SSIP Seeland**
Concept, mode de fonctionnement et mise en œuvre projetée

Thomas Michel,
responsable du Département des affaires sociales de la Ville de Bienne

11h45 **Questions**

Aucune réglementation uniforme des programmes d'occupation et d'insertion dans la région Bienne-Seeland:

- «**Pool de Lyss**» (Fondation GAD)
- «**Pool de Bienne**» (Service spécialisé de l'insertion professionnelle)
- **Autres prestataires** en dehors de la région

Questions à clarifier du point de vue des communes, des services sociaux et de la région:

- Comment réussir une séparation claire entre le service de clarification et les prestataires ?
- Comment faire pour que les communes et les services sociaux puissent avoir une influence sur le pilotage des offres ?
- Quels sont les atouts d'une solution globale régionale ?

- **Amélioration du pilotage et de la transparence** grâce à une séparation claire entre les assignations et les offres.
- **Accroissement de la diversité de la palette des programmes** et de la perméabilité pour les clientes et clients.
- **Soutien professionnel et déroulements plus efficaces** pour les services sociaux des communes seelandaises.

Stratégie d'insertion professionnelle et sociale 2013 – 2020, canton de Berne

Mesure 4.2. «Adaptation des périmètres POIAS»:

- «Le nombre actuel de dix périmètres avec dix partenaires est réduit à quelques régions où œuvrent des partenaires professionnels et indépendants (p. ex. 5 régions).»

Points clés

- **2012:** l'Association s.b/b fait clarifier la faisabilité d'une régionalisation du Service spécialisé de l'insertion professionnelle au moyen d'une étude.
- **2013:** les résultats de la procédure de consultation auprès des autorités sociales et services sociaux de la région Bienne-Seeland révèlent qu'il existe un intérêt pour la création d'un SSIP Seeland.
- **2015:** après la réorganisation du Département des affaires sociales de la Ville de Bienne, il s'avère que le modèle de la commune-siège est le plus judicieux.
- **2016/17:** les travaux préparatoires au lancement du SSIP Seeland sont exécutés et les communes / acteurs impliqués sont informés.

www.seeland-biel-bienne.ch



SSIP Seeland

Service spécialisé de l'insertion professionnelle

Information des médias concernant le lancement du SSIP Seeland au 1.1.2018

le 07.12.2017 à Bienne

Personnes présentes de la Ville de Bienne:

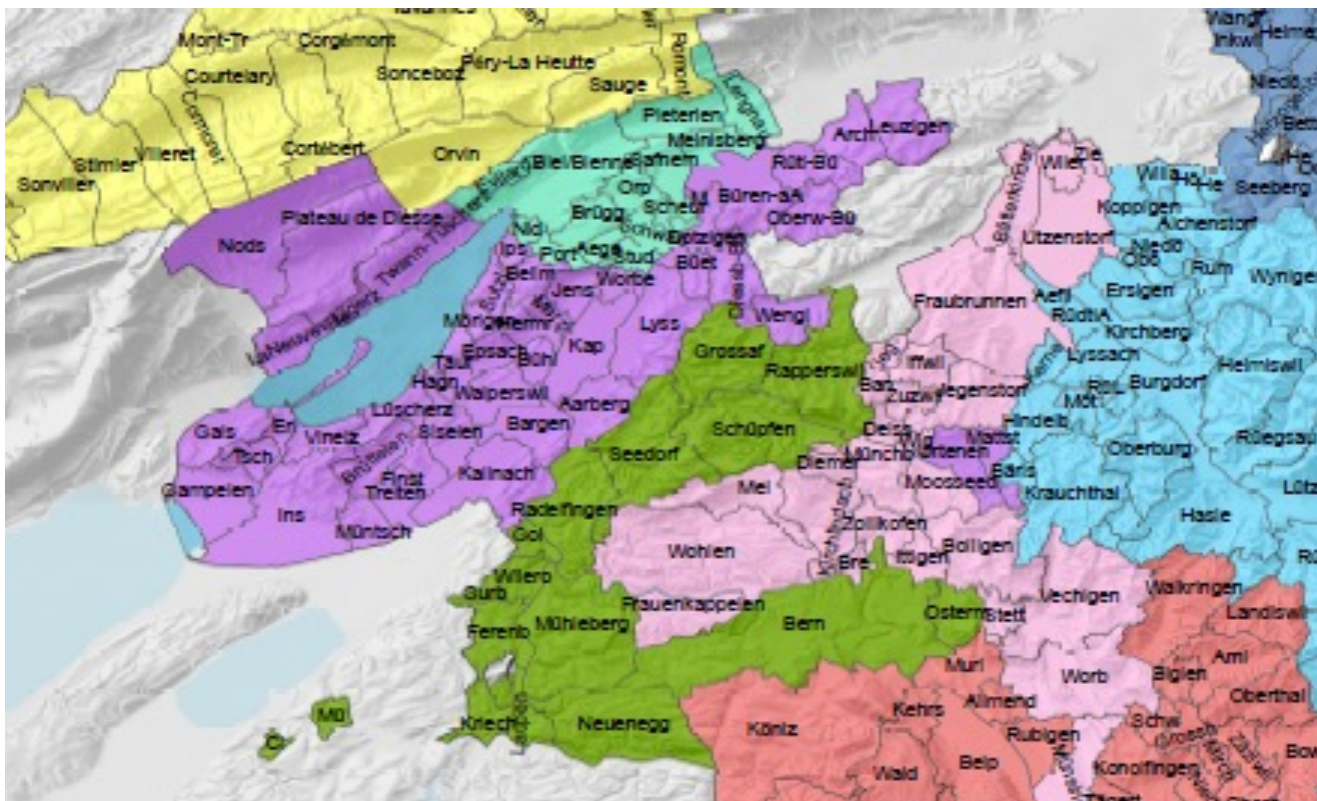
Beat Feurer, directeur de l'action sociale et de la sécurité

Thomas Michel, responsable du Département des affaires sociales

Elke Müller, responsable du Service spécialisé de l'insertion professionnelle



Périmètre du SSIP Seeland



Périmètre de Bienne et environs (en turquoise)
ainsi que de Lyss et du Seeland (en violet)

Optimisation de l'insertion professionnelle

- Les personnes en fin de droit ont **beaucoup de peine à trouver un travail**
- Les bénéficiaires de l'aide sociale sont **toujours plus longtemps sans emploi**
- Nombre d'entre elles n'ont **pas de formation**
- Il y a toujours **moins de postes pour des personnes peu qualifiées**
- Les services sociaux sont surchargés et **ne sont pas des spécialistes du marché du travail (ou des qualifications dans ce domaine)**
- **Il est nécessaire de piloter les offres d'insertion professionnelle, afin de produire les effets voulus**

Avantages du SSIP Seeland

- **Pas de conflits d'intérêts**
L'assignation et l'offre sont séparées
- **Capacité contributive renforcée** – Il est possible d'influencer l'offre
- **Union des forces**
La solution de pool (Seeland) élargit l'offre pour tous
- **Centre de compétences** quant à l'insertion sur le marché du travail
Partenariat renforcé avec le Canton et l'économie

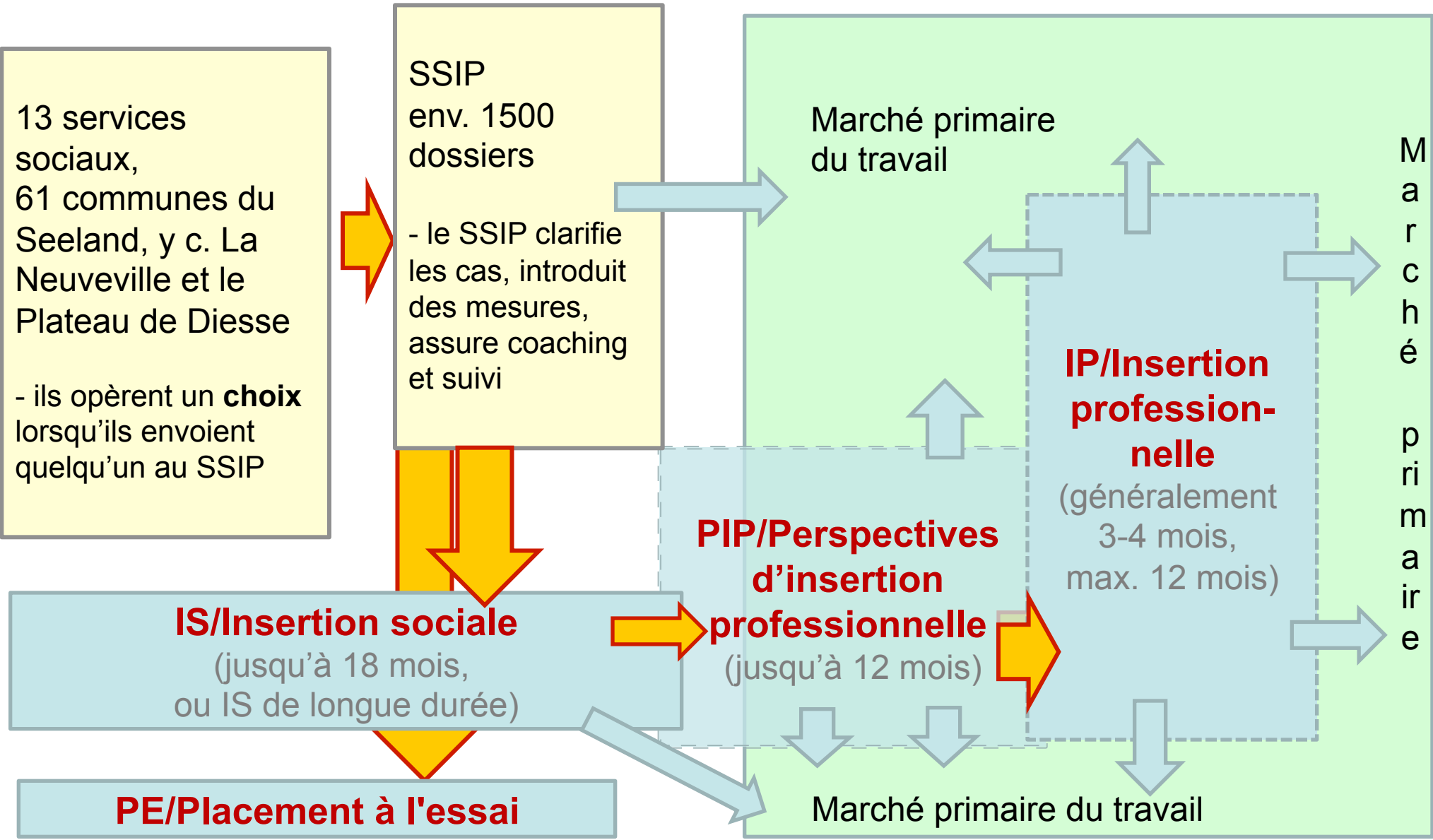


Avantages du SSIP Seeland

- **Proximité renforcée avec le marché du travail**
(plus de prestataires = plus de contacts avec le marché primaire du travail)
- **Savoir-faire** dans le domaine de tâches complexes et **compétences méthodologiques** grâce à la spécialisation
- **Développement de la qualité** des offres coordonné
- **Rapport coût/profit** amélioré
- Utilisation optimale des **fonds cantonaux** engagés

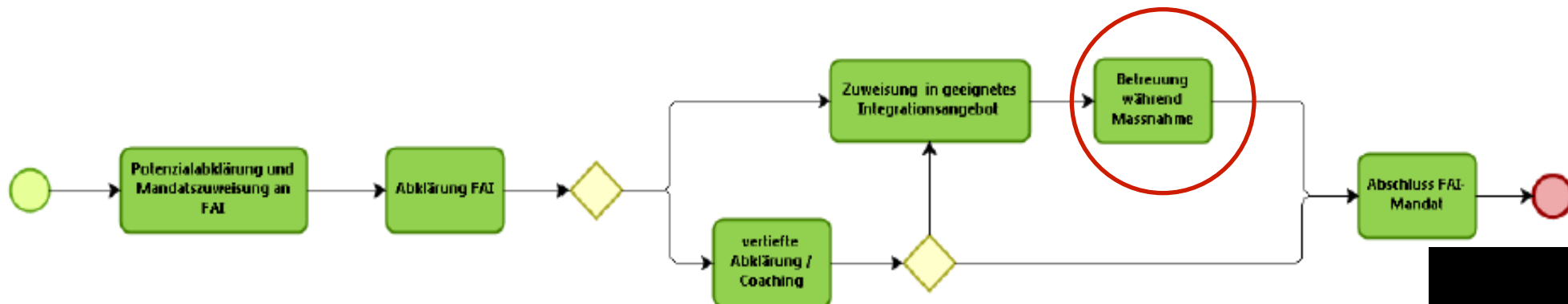


Comment fonctionne le SSIP ?



Prestations du SSIP

- **Clarification du potentiel** d'insertion sociale/professionnelle / clarification approfondie possible
- **Assignment** à des mesures d'insertion appropriées (11 partenaires POIAS, plus les partenaires communaux auxquels des personnes sont assignées)
- **Coaching** avant et après la mesure (durant l'engagement: le service social est responsable des entretiens d'évaluation)
- **Modules individuels** (p. ex. atelier d'entraînement à la postulation)
- **Suivi** après l'engagement si nécessaire





Conditions-cadre

Assignations:

- Pour assurer une occupation optimale des places, le SSIP a besoin d'un certain «noyau» de candidats/candidates, c'est-à-dire de bénéficiaires de l'aide sociale aptes au placement, auxquels s'appliquent des critères d'assignation (l'utilité et les effets doivent concorder).
- Le calcul suit cette règle d'or: chaque service social assigne au SSIP environ le double de personnes que ce que celui-ci peut placer dans des mesures au cours de l'année correspondante (cadre financier).

Places au sein de programmes:

- Un nombre déterminé de places (IP/PIP/IS et PE), prescrit par le Canton, doit être créé au minimum. Les négociations avec les prestataires permettent de garder des places aussi nombreuses et variées que possible, sans perdre de vue la qualité. Les places incluent des journées structurées (emplois) et l'entraînement des compétences.



Finances

- Cadre financier (planification provisoire POIAS 2018):

Pool de Bienne:	Fr.	4 510 000.-
<u>Pool de Lyss:</u>	Fr.	<u>1 680 000.-</u>
SSIP Seeland:	Fr.	6 190 000.-

- Financement des mesures selon POIAS:
 - EPSM (examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels)
 - Programme d'insertion sociale (IS)
 - Programmes avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP)
 - Programmes d'insertion professionnelle (IP)
 - Placements à l'essai (PE), en tant que mesure de prévention des abus
- Offres d'insertion professionnelle (autre POIAS)
 - Offres financées par les communes (p. ex. jeunes et jeunes mères)
 - Offres pour des groupes spécifiques (dépendance, entreprise sociale)

Tour de table des questions

